

# TENNIS CLUB DE VIREY LE GRAND



## Compte rendu de l'Assemblée générale du 6 novembre 2015

Licenciés à ce jour : **47**

Quorum exigé pour que l'Assemblée générale puisse se tenir valablement: **12**

Présents ou représentés (enfants < 16 ans) : **21** Pouvoirs : **9**

Invités présents : Monsieur Guillaume Thiebaut, Maire de Virey le Grand et Monsieur Laurent Noël, adjoint au Maire en charge des associations.

Le **Président** déclare ouverte la XXXIX<sup>o</sup> Assemblée générale du Tennis Club et commence par remercier de leur présence les élus, en se félicitant de leur soutien tout au long de l'année et de leur réactivité ainsi que celle de l'ensemble du Conseil municipal, suite aux diverses dégradations constatées sur les courts et des mesures de sécurisation qui ont été décidées.

**Il fait part de la crainte que lui inspire le constat préoccupant de la baisse de licenciés déjà amorcée l'année dernière.**

Deux critères semblent avoir amplifié une certaine désaffection : tout d'abord pour les jeunes, avec un effet retard, l'incidence des changements de rythmes scolaires et, pour les adultes, celui du désintérêt pour les sports codifiés et difficiles à pratiquer.

Un motif de satisfaction demeure, celui de la pérennisation du projet « Tennis à l'école ».

### **I / Rapport moral**

#### **1) Bilan 2014/2015**

- Les statistiques de fréquentation sont en baisse tant au niveau départemental, que régional ou national. Notre club n'échappe pas à cette tendance puisqu'il enregistre la perte de 10 jeunes et de 3 adultes.
- L'école de tennis a fonctionné avec moins d'élèves mais des groupes plus homogènes. De plus, nos jeunes, quel que soit leur âge, ont participé à des manifestations extérieures qui leur ont permis de rencontrer d'autres enfants, d'autres éducateurs et de connaître d'autres structures et, de ce fait, de progresser.
- Les résultats sportifs ont été bons dans l'ensemble chez les jeunes, tant au niveau individuel que dans les rencontres par équipes. Ils ont été honorables chez les adultes.
- Excellents résultats individuels avec Clément Laborier et Asnell Ravindran en « Orange » 10 ans et Mattéo Chiari en 12 ans garçons.
- Grande fierté pour la décoration attribuée à Michel Gressard (médaille de Vermeil de la FFT)
- Le tournoi interne et la fête du club le 21 juin, la fête des écoles de tennis le 24 juin ont représenté des moments de grande convivialité.

## 2) Rentrée 2015

- Reprise de toutes les activités avec la reconduction de la Convention concernant le « Tennis à l'école ». Une centaine d'élèves seront concernés au cours de l'année scolaire.
- a) L'enseignement
- 5 groupes fonctionnent les mardi soir, mercredi après-midi et samedi matin pour 21 élèves.
- b) La compétition
- La participation aux différents championnats (jeunes et seniors) est programmée de façon identique à celle de l'an passé.
  - Chez les jeunes, constitution d'une équipe par niveau d'âge (9-10 ans, 11-12 ans, 13-14 ans chez les garçons et 11-12 ans chez les filles).

En conclusion, JM Lachapelle redit son inquiétude face à la stagnation du nombre de licenciés et sur la difficulté de parvenir à l'équilibre budgétaire ; ce dernier ne pouvant être atteint que grâce aux subventions du Conseil départemental, du Grand Chalon, de la Direction départementale de la Cohésion sociale, du Comité de Tennis 71 et de la mairie de Virey le Grand qu'il convient de remercier.

PROJET : après 3 années d'interruption, le Tennis Club produira de nouveau le 30 avril prochain à la salle Marcel Pagnol un spectacle comique animé par Jean-Pire et Balou dont les bénéficiaires devront permettre d'équilibrer le budget.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## II / Bilan financier et budget prévisionnel

- a) Le trésorier expose le bilan financier 2014/2015. Celui-ci est excédentaire en raison d'une augmentation inattendue de la subvention FAAPAS, à quelques licences non provisionnées et à une maîtrise totale des charges.
- b) Le budget prévisionnel pour l'année 2015/2016 est ensuite abordé. L'équilibre sera trouvé grâce à des produits extérieurs (subventions, spectacle) qui compenseront le coût des salaires des éducateurs.

Compte de résultat et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité. Le trésorier précise en outre que le club possède en réserve l'équivalent d'une année de charges.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question particulière n'ayant été posée, la séance est levée à 20h15. Elle est suivie d'un apéritif amical.

Jean-Marc Lachapelle, Président

Jeanine Lachapelle, Secrétaire générale